



GUIDE DES SENIORS

BIEN VIVRE À PACÉ

Edito

Parce que vous êtes au cœur de notre ville et que vous nous êtes précieux, nous mettons tout en œuvre pour vous accompagner dans votre quotidien et vous offrir un cadre de vie serein et épanouissant. Ce guide a été conçu pour vous apporter des informations essentielles. Que ce soit pour profiter de votre temps libre, faciliter vos démarches ou garantir votre bien-être à domicile, l'engagement de nombreuses structures est total. Ensemble,

continuons de faire de Pacé un espace de solidarité, de partage, où chacun peut vivre pleinement.

Karine BOISNARD
Adjointe chargée de
l'action sociale



P.3 TEMPS LIBRE & LOISIRS

Vie associative
Carte Sortir !
Totems
Numérique
Ateliers

P.4 DÉPLACEMENTS

STAR me guide
HandiSTAR
Tarification solidaire

P.4 SANTÉ & PRÉVENTION

Mutuelle communale
Registre des personnes vulnérables
Trouver un médecin traitant

P.5 LOGEMENT

Ma Prime Adapt
ViaTrajectoire
EHPAD

P.6 AIDE À DOMICILE

ADMR
EFOR
Annuaire

P.6 AIDES FINANCIERES

Aide Sociale Légale
APA
Aides sociales facultatives

P.7 AIDE ADMINISTRATIVE

ADA
Médiateur Numérique
CCAS
Permanences juridiques
Maison des aînés et des aidants

P.8 INTERLOCUTEURS

Clic Noroît
CCAS
CDAS
MDPH

Temps libre & Loisirs

➤ VIE ASSOCIATIVE

Pratiquer une activité physique, développer sa créativité, donner de son temps, rencontrer du monde : le tissu associatif pacéen regorge d'opportunités, pour devenir bénévole ou pratiquer une activité. Venez les découvrir au forum des associations début septembre !

Retrouvez le guide des associations et activités à l'accueil de la mairie ou en ligne sur www.ville-pace.bzh

Le saviez-vous ?

Selon vos ressources, vous pouvez bénéficier de réductions sur des activités ponctuelles ou régulières, grâce au dispositif Sortir !

Renseignements et instruction des dossiers sur rendez-vous, au CCAS.



➤ TOTEMS

Plus qu'une simple médiathèque, venez découvrir Totems, le nouvel équipement culturel de la commune. Littérature, musique, cinéma, jeux de société, espace convivial : tout y est pour passer un bon moment.

Restez à l'affût du programme, pour ne rien rater des animations et évènements proposés !

Ouverture en juillet 2025.



➤ NUMÉRIQUE

Prendre en main votre matériel, naviguer sur Internet, utiliser une boîte mail, apprendre les bases de la bureautique, communiquer en ligne, développer sa culture du numérique : devenez autonome dans votre utilisation quotidienne des outils numériques avec le médiateur numérique de la commune.

Accompagnement personnalisé d'une heure, sur inscription au 06 18 68 15 61. Gratuit.

➤ ATELIERS

Le CCAS, en partenariat avec diverses structures comme le CLIC ou l'ARS, propose des animations : café des Aidants, Défi Santé.

Retrouvez l'offre en prenant contact avec le CCAS ou sur l'agenda en ligne de la Mairie sur www.ville-pace.bzh

Déplacements



STAR ME GUIDE

Ce service permet d'effectuer des déplacements sur le réseau STAR en étant guidé par un accompagnateur. Il est dédié aux personnes à mobilité réduite, aux personnes en situation de handicap ou encore aux personnes âgées qui rencontrent des difficultés pour utiliser le bus ou le métro.

Renseignements et inscription auprès d'InfoSTAR au 09 70 821 800.

HANDISTAR

Destiné aux personnes à mobilité réduite, ce service propose un transport porte-à-porte pour des trajets réguliers ou occasionnels. Il couvre l'ensemble de la Métropole, 7 jours sur 7.

Renseignements et demandes d'inscription au 09 70 821 800 ou par mail service-clients@star.fr

TARIFICATION SOLIDAIRE

Selon vos ressources, vous pouvez bénéficier de réductions voire de la gratuité sur le réseau STAR.

Renseignements et instruction des dossiers en Mairie, sur rendez-vous.

Santé & Prévention

MUTUELLE COMMUNALE

Une complémentaire santé à tarifs modérés est proposée aux résidents de Pacé par le CCAS.

Renseignements et adhésion auprès de Groupama, 19 place St Melaine - 02 99 60 25 63

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Les personnes âgées de 65 ans et plus peuvent s'inscrire auprès du CCAS. En cas de canicule par exemple, des bénévoles s'assurent qu'elles ne sont pas en difficulté.

Inscription à l'accueil de la Mairie par la personne concernée, son représentant légal ou un tiers.

MÉDECIN TRAITANT

Pour vous aider à trouver un médecin proche de chez vous et acceptant de nouveaux patients, vous pouvez vous faire accompagner. Attention, il ne s'agit pas d'un service de prise de rendez-vous, mais d'information.

Renseignements au 02 99 23 65 59, du lundi au vendredi 9h - 19h.



Logement

MA PRIME ADAPT

Cette aide a vocation à financer les travaux pour adapter votre logement à la perte d'autonomie, qu'elle soit due à la vieillesse ou au handicap. Sous conditions de ressources, elle est destinée aux propriétaires comme aux locataires. **Renseignements auprès de France Rénov' au 0 808 800 700**

VIATRAJECTOIRE

L'ARS et le département d'Ille-et-Vilaine ont lancé la plateforme ViaTrajectoire pour faciliter les recherches et demandes d'inscription en EHPAD. Ce service public en ligne propose un dossier d'admission unique pour centraliser toutes vos demandes, accessible par votre médecin traitant.

Vous pouvez ensuite suivre en temps réel l'avancée de votre dossier.

www.viatrajectoire.fr

Pour vous faire aider dans cette démarche, contactez le CLIC Noroît au 02 99 35 49 52.

EHPAD

Les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) sont des maisons de retraite médicalisées. Il y en a deux sur Pacé.

Les Trois Chênes

Situé au sein du parc de la Touche Milon, la résidence est gérée par l'association Les Chenus. L'établissement offre une capacité de 112 places avec des modalités d'accueil diversifiées.

**1 allée André Monnier
02 99 60 20 22**

Les Nymphéas

La Résidence Les Nymphéas est une maison de retraite médicalisée privée. Elle dispose de 66 places.

**2 rue de Louzillais
02 99 29 63 63**



Aide à domicile

ASSOCIATION D'AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR)

Conventionnée par le CCAS, l'ADMR propose des services à domicile tels que le portage de repas, des visites, des soins, etc pour les personnes âgées et/ou handicapées.

**18 bd Dumaine de la Josserie
02 99 60 17 83**

EMPLOIS FAMILIAUX DE L'OUEST DE RENNES (EFOR)

Cette association fournit des prestations comme le ménage ou le repassage.

**3 all. de la Grande Egalonne
02 99 60 17 81**

Retrouvez l'annuaire des organismes de services à la personne sur

www.servicesalapersonne.gouv.fr



Aides financières



AIDE SOCIALE LÉGALE (ASL)

Attribuée par le département en fonction des ressources, l'ASL peut servir à financer une partie des frais ménagers, l'hébergement, etc.

Le dossier doit être déposé au CCAS, qui le transmet ensuite au Département pour l'instruction.

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA)

L'APA sert à financer les frais liés à la perte d'autonomie (pour les personnes qui vivent encore à domicile), ou l'hébergement en établissement. Son montant dépend du degré de perte d'autonomie.

Renseignements et dépôt des dossiers au CLIC Noroît.

AIDES SOCIALES FACULTATIVES

Le CCAS peut proposer des aides financières ponctuelles, du secours alimentaire (via l'épicerie sociale), ou participer à l'achat de matériel médicalisé pour des personnes en situation précaire, en complément des aides existantes.

Renseignements et instruction des dossiers auprès du CCAS, via un travailleur social.

Aide administrative

ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF À DOMICILE (ADA)

Un travailleur social vous accompagne à domicile pour faciliter vos démarches (classement, rédaction, appels aux organismes) ou pour réaliser une démarche numérique ponctuelle (créer ses espaces en ligne, créer un compte France Connect par exemple).

Renseignements et prise de rendez-vous au 06 03 61 05 61.

ada.clics@gmail.com

MÉDIATEUR NUMÉRIQUE

Le médiateur numérique de la commune, peut vous assister pour réaliser des démarches administratives diverses en ligne.

Sur rendez-vous.

Suspension des permanences de mars à septembre 2025.

CCAS

Le CCAS peut vous accompagner pour remplir les dossiers d'ASL (hors APA) et d'obligation alimentaire, les demandes d'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), d'aide aux services ménagers et aux frais d'hébergement.

Vous pouvez aussi trouver les imprimés vierges en Mairie.

PERMANENCES JURIDIQUES

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF 35) propose des permanences d'information juridique gratuite en Mairie. Il accompagne notamment sur l'accès aux droits, la vie relationnelle et la lutte contre les violences sexistes et intra-familiales.

Chaque dernier mercredi du mois, en Mairie.

Sur rendez-vous uniquement.

Renseignements et prise de rendez-vous au 02 99 30 80 89.

MAISON DES AÎNÉS ET DES AIDANTS

Ce lieu ressource accompagne toutes les personnes qui s'intéressent aux questions liées à l'âge, notamment les personnes âgées, les aidants familiaux ou les professionnels concernés.

34 place du Colombier

35000 RENNES

02 23 62 21 45



Interlocuteurs

CLIC NOROÎT

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) Noroît est un dispositif social de proximité destiné aux personnes de plus de 60 ans ainsi qu'aux personnes en situation de handicap.

Il est l'interlocuteur privilégié pour toutes les questions et problématiques liées à l'âge.

**8 rue Marin Marie
35760 MONTGERMONT
02 99 35 49 52
clicnoroit@gmail.com**

Des permanences sont organisées au CDAS à Pacé.

MDPH Ille-et-Vilaine

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) **accompagne les personnes en situation de handicap** et leurs proches. Elle gère en particulier la compensation du handicap, qui peut prendre la forme de prestations, d'un statut ou d'une carte mobilité inclusion par exemple.

**Sur rendez-vous.
3 avenue de Cucillé 35000 RENNES
0 800 35 35 05
contact@mdph35.fr**

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) mène une action de prévention et de développement social dans la commune. Il assure un **rôle d'orientation** des administrés. Il peut vous accompagner pour les dossiers d'aide sociale légale (frais d'hébergement, aide ménagère et frais de repas).

Il est aussi en charge des instructions pour les logements sociaux, la carte Sortir ! ou encore la tarification solidaire des transports collectifs.

**Sur rendez-vous, du lundi au jeudi,
en Mairie - 02 23 41 30 12
ccas@ville-pace.fr**

CDAS

Le Centre Départemental d'Action sociale (CDAS) **est la porte d'entrée pour toute l'action sociale du Département**. Les travailleurs sociaux viennent en aide aux personnes en difficulté, qu'elle soit d'ordre familial, économique, social et même médical. Ils sont notamment compétents dans l'aide aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Le CDAS de la couronne Nord-Ouest est situé à Pacé.

**4 bd Dumaine de la Jossierie
02 22 93 67 50**

18

Pompiers

17

Police

15

Samu

